

## VALORISER SES COMPÉTENCES EN RESTAURATION DU BATI ANCIEN - CIP PATRIMOINE

### Informations pratiques

**Dates et durée** : 16, 17 et 24 novembre et 1<sup>e</sup> décembre 2017 à Angers (4 jours soit 28 heures)

**Public** : chef d'entreprise et salariés du bâtiment

**Prérequis** : Avoir la qualité d'entreprise artisanale et des références chantiers, et avoir une responsabilité en intervention sur le bâti ancien.

### Contenu de la formation

#### OBJECTIFS

- acquérir des connaissances sur la qualité du bâti ancien et présenter son savoir-faire dans un dossier de références C.I.P., mention Patrimoine,
- identifier les éléments possédant une valeur de patrimoine architectural,
- identifier les partenaires et acteurs locaux du patrimoine,
- reconnaître et faire reconnaître ses capacités sur les marchés du patrimoine.

#### PROGRAMME

1<sup>ère</sup> journée :

##### 1 - L'évolution de l'architecture et des savoir-faire

- l'histoire de l'architecture et les principaux styles de bâti,
- les modes constructifs,
- la mise en œuvre des matériaux.

2<sup>ème</sup> journée :

##### 2 - Le bâti

- observation et analyse du bâti,
- les règles d'urbanisme,
- de la réglementation à la mise en œuvre,
- le rôle de l'artisan.

3<sup>ème</sup> journée :

##### 3 - Les marchés du patrimoine

##### 4 - Les partenaires locaux

##### 5 - Patrimoine et développement durable

- intégrer les exigences de confort et d'économies d'énergie

4<sup>ème</sup> journée :

##### 6 - Bâtir un dossier de références pour le CIP Patrimoine

- le déroulement d'un chantier patrimoine,
- le niveau d'exigence technique de la prestation et sa compatibilité avec le cahier des charges des chartes "patrimoine" locales,
- compléter un dossier modèle.

##### 7 - Promouvoir son offre et son image

- stratégie et médias,
- préparation à la commission d'évaluation.

##### 8 - Valoriser le réseau des entreprises compétentes

- les artisans du patrimoine



### À Savoir

**Le plus de la formation** : Suivi individuel des dossiers

**Nature de la formation** : action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances

**Validation** : attestation de formation à l'issue du stage